AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 31 janvier 1849

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 31 janvier 1849

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Curé</u> est destinataire de cette lettre <u>Degon</u> est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (292, 293)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 31 janvier 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26877

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>31 janvier 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Curé</u>
Lieu de destinationFargniers (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Curé que son huissier a obtenu la semaine dernière deux jugements contre son débiteur pour des créances dont sa femme est solidaire, et conseille de ne pas le poursuivre car il n'est pas solvable. Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin indique à Curé qu'il a obtenu la condamnation du contrefacteur, mais que le procès n'est pas terminé car il a interjeté appel du jugement qu'il considère comme une « espèce d'arrangement que le tribunal a combiné » ; il déplore qu'il soit difficile de poursuivre les contrefacteurs et regrette que la propriété industrielle « n'est pas encore de notre temps ».

Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées

- Curé [madame]
- Degon [monsieur]

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomCuré

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéFouriérisme

BiographieSympathisant fouriériste résidant à Fargniers (Aisne) au milieu du XIX^e siècle.

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

rnière modification le 26/04/2023					